



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Chazey-sur-Ain, le 12 décembre 2018

A l'attention des Conseillers communautaires
titulaires de la Plaine de l'Ain

+ copie pour information
aux Conseillers communautaires suppléants

Nos réf. : 2018-1329/JLG/TCO/CCA

Cher(e) collègue,

Le Conseil communautaire se réunira :

Jeudi 20 décembre 2018 à 18 heures
à Chazey-sur-Ain - amphithéâtre.

Ordre du jour :

- Intervention de l'Office de Tourisme communautaire
- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018
- Information sur les décisions prises par le président au titre des délégations de pouvoir données par le Conseil communautaire
- Installation d'un nouveau conseiller communautaire suppléant
- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Faramans concernant des travaux de rénovation d'une petite salle polyvalente (100 000 €)
- Projet d'aménagement d'un parking dans le quartier des Savoires
- Modification des modalités de versement de l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique - Mise en place d'une aide pour l'acquisition des trottinettes électriques
- Convention de partenariat et d'échange de services entre la CCPA et le SMPIPA
- ZA des Granges (Meximieux) – Autorisation de signature de compromis de vente :
 - . lot 12 au profit de Monsieur Mickael ROBIN
 - . lot 15 au profit de l'AGC de l'Ain et de Monsieur DELAGE
 - . lot 16 au profit de la SCI Gestion professionnelle
- ZA du Bachas (Lagnieu) – Autorisation de signature d'un compromis de vente du lot 8 avec Monsieur Grégory MARTHOUD
- Zone d'Activité Economique du Triangle d'Activités :
 - . Acquisition foncière à la Commune d'Ambérieu-en-Bugey
 - . Autorisation de signature d'un acte de vente avec la SCI Perspective Ambérieu-en-Bugey
- Convention relative à l'animation du Pôle de services Agora
- Arrêt du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain 2019 – 2025
- Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la SEMCODA de 2013 à 2016
- Versement d'aides en faveur des bailleurs sociaux dans le cadre de la mise en place du PLH et de la signature des contrats territoriaux Opérations de la SEMCODA à Rignieux Le Franc (68 000 €) *(annule et remplace la délibération n° 2017-306)*

.../...

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143 rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - Fax : 04 74 61 94 87

Courriel : contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

SIRET : 240 100 883 000 18 - APE : 8411Z

- Mises à jour sur les durées d'amortissements des biens de la CCPA
- Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement : Budget principal 2019 et Budget Immobilier Locatif 2019
- Modification et mise à jour du tableau des effectifs
- Convention entre la Commune d'Ambérieu-en-Bugey et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain pour la mise à disposition d'un agent
- Convention entre la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et ORGANOM pour la mise à disposition d'un agent affecté au quai de transfert
- Conventions entre la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et l'Office de tourisme communautaire Pérouges Bugey Plaine de l'Ain » pour la mise à disposition de deux agents
- Projet de création d'une recyclerie
- Appel à projet tourisme 2018 – Attribution d'une subvention à l'association Art et Musique d'Ambronay (15 250 €)
- Attribution de fonds de concours touristique :
 - . pour la Commune de Bourg-St-Christophe pour l'aménagement touristique du coteau (44 152 €)
 - . pour la Commune de Saint-Denis-en-Bugey pour la valorisation du site de la Tour (35 769 €)
- Validation des schémas de la randonnée et des sites naturels et touristiques
- Avis sur le budget 2019 de l'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain
- Convention de financement au titre de l'année 2018 du CLIC de la Plaine de l'Ain avec le Conseil départemental de l'Ain

Les projets de délibérations ci-joints constituent la note explicative de synthèse au regard de l'article L2121-12 du CGCT.

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, à mes sentiments distingués.

Le président
de la Communauté de communes,




Jean-Louis GUYADER